



Usage des bateaux de type "wakeboats" et "surfboats" sur le lac Quenouille

AGA APLQ 2023



Plusieurs plaintes de résidents

- Vagues jugées dangereuses pour les nageurs et les petites embarcations
- Berges endommagées de façon significative (baie creuse)
- Quais et embarcations endommagés
- Bateaux trop "gros" pour la capacité écologique/fragilité du lac Quenouille
- Bruit excessif

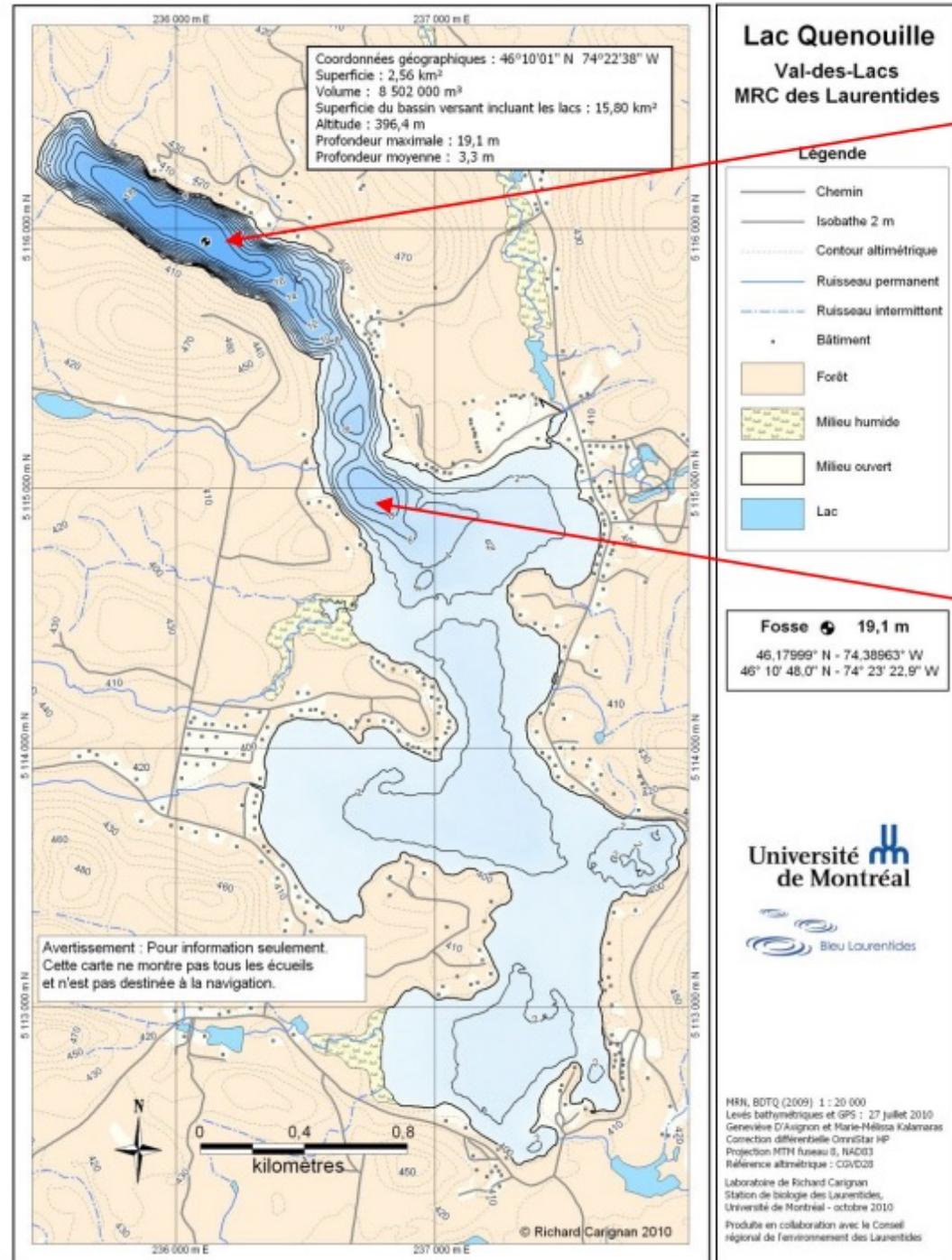


Qu'en pensent les experts/scientifiques?

- Nos plans d'eau cachent des trésors de biodiversité qu'il faut protéger lors des diverses activités nautiques.
- la navigation impacte de façon variable ces écosystèmes selon la profondeur du plan d'eau, la distance de la berge, le type de bateau, la vitesse, etc.
- Il est donc **essentiel de considérer les dimensions et les profondeurs** du plan d'eau avant d'acheter ce type de bateaux (wake/surf).
- Les études concluent qu'un wake/surf boat doit circuler sur un plan d'eau ayant une **profondeur d'au moins 7 mètres et à au moins 300 mètres de la rive** pour minimiser les impacts négatifs sur l'écosystème du plan d'eau.

Lac Quenouille: dimensions et profondeurs

Profondeur moyenne: 3,3m
Profondeur maximale: 19,1m (baie creuse)
Largeur de la baie creuse: env. 400m



Conclusions

- Constat: selon les études et données scientifiques, notre lac n'est tout simplement pas assez profond ni assez large (dans la seule zone profonde – baie creuse) pour accueillir ce genre de bateaux sans nuire à l'écosystème fragile du lac (et à la quiétude/sentiment de sécurité de plusieurs résidents).
- Certains résidents possèdent déjà des bateaux de ce type... que faire? Actuellement, aucun règlement ne l'interdit.
- Importance de suivre un code d'éthique stricte, partout sur le lac et spécialement en zones de myriophylle!
- Pourquoi ne pas changer pour un ponton? 🤔